

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars, à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du treize mars, s'est réuni en session ordinaire à Néoules sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Renouvellement de l'adhésion du Parc aux associations : réseau des Parcs naturels régionaux de PACA, Fédération des Parcs naturels régionaux, AUDAT pour 2025

Délibération n° : 485-2025

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de voix des membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 15

Nombre de voix exprimées : 66

Nombre de membres excusés, absents : 3

Secrétaire de séance : Jean-Yves DOLISI

Présent·e·s :

Laurence BRULEY
Roger ANOT
Denise REY
Henri BERGE
Robert DELEDDA
Jacques PAUL

Michel GROS
Hervé THEBAULT
Franck NICCOLETTI
Mikaël SCHNEIDER
Jean-Yves DOLISI
Christian OLLIVIER
Claude FABRE

Michel ALLISIO
Jean-Michel CONSTANS
Suzanne ARNAUD
Bruno AYCARD
Marie-Laure PONCHON
Georges BOTELLA
Marjorie VIORT

Représenté·e·s (pouvoirs) :

Philippe SCHELLENBERGER, délégué de la commune de Brignoles a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules,

Laetitia TREMOUILHAC, déléguée de la commune de Cuges-les-Pins a donné pouvoir à Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux,

Marie-Pierre EMERIC, déléguée de la commune de Garéoult a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules,

Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet a donné pouvoir à Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière-d'azur,

Ollivier ARTUPHEL, délégué de la commune de Nans les Pins a donné pouvoir à Jacques PAUL, délégué de la commune de la Celle,

Carine PAILLARD, déléguée de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume a donné pouvoir à Michel GROS, délégué de la commune de la Roquebrussanne,

Jean-Raymond NIOLA, délégué de la commune de Pourcieux a donné pouvoir à Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves,

Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers a donné pouvoir à Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves,

Sophie LE METER, déléguée de la commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume a donné pouvoir à Michel GROS, délégué de la commune de la Roquebrussanne,

Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes a donné pouvoir à Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux,

Une autre vie s'invente ici

Virginie PHELIPPEAU, déléguée de la commune de Solliès-Toucas a donné pouvoir à Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,
Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets a donné pouvoir à Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,
Véronique MIQUELLY, déléguée du département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var,
Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var,
Christophe MADROLLE, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur a donné pouvoir à Georges BOTELLA, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Excusé-es, absent-e-s :

Jean-Marie LACATENA, Cathy SILVI, Marc LAURIOL.

Etaient également présent-e-s :

Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ; Denis MOLES, Membre du Conseil citoyen du Parc ; Philippe SUSINI, chargé de mission Environnement du département des Bouches-du-Rhône ; Fabienne EVANS, Direction de la Biodiversité et de la Mer, Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Equipe du Parc : Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Amandine CARRÉ, Responsable du pôle Administratif et Financier ; Magalie BLAZQUEZ, Gestionnaire des ressources humaines ; Lilian SALIERES, Coordonnateur administratif et financier ; Estelle BOSSART, Chargée de projet Urbanisme Durable.

Vu :

- * Le code général des collectivités territoriales ;
- * Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * La délibération n°119-2016 du Comité syndical en date du 20 septembre 2016 relative à l'adhésion à l'association « réseau des Parcs naturels régionaux de PACA » ;
- * La délibération n°162-2018 du Comité syndical en date du 6 février 2018 relative à l'adhésion à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- * La délibération n°221-2019 du Comité syndical en date du 10 juillet 2019 relative à l'adhésion à l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AUDAT) ;
- * La délibération n°264-2020 du Comité syndical en date du 30 septembre 2020 relative à la désignation des délégués dans les commissions thématiques et dans les instances partenariales ;
- * Les statuts de ces différentes associations.

Considérant que :

- * Les statuts des trois associations permettent aux collectivités territoriales et organismes de droit public de devenir membres de ces associations, offrant ainsi à leurs élus et agents intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, un accompagnement et un soutien dans la réalisation des projets portés.

Il est proposé de procéder au renouvellement des adhésions aux associations suivantes et de désigner les personnes habilitées à représenter le Parc :

Nom de l'association	Objectif de l'association	Personnes habilitées à représenter le Parc	Montant cotisation 2025
Réseau des Parcs naturels régionaux de PACA	Développer, valoriser et mieux faire connaître l'action des parcs naturels régionaux de la Région SUD-PACA et porter des projets communs en Interparc.	-Michel GROS, Président du Parc -Suzanne ARNAUD, déléguée de la communauté d'agglomération du Sud Sainte-Baume et 4 ^{ème} vice-présidente du Parc -Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur	2 000€ TTC
Fédération des Parcs naturels régionaux	Assurer l'animation et la coordination technique du réseau des Parcs naturels régionaux, la valorisation de leurs actions et leur représentation aux niveaux national et international	-Michel GROS, Président du Parc -Carine PAILLARD, déléguée de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume et 5 ^{ème} vice-présidente du Parc -Frédéric FAISSOLLE, Directeur du Parc	16 000€ TTC
AUDAT	Participer à la définition et à la cohérence des actions publiques sur le territoire en tant qu'acteur de l'aménagement et du développement durable (au travers de contributions aux documents d'urbanisme, à la planification et aux projets territoriaux)	-Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes en tant que représentante titulaire -Michel GROS, Président du Parc en tant que représentant suppléant	2 000€ TTC

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le renouvellement de l'adhésion aux associations susmentionnées pour l'année 2025.
- **DE DIRE** que la cotisation annuelle sera imputée au budget de fonctionnement, dans le cadre des crédits ouverts ;
- **DE DESIGNER** les membres identifiés dans le tableau, pour représenter le Parc au sein de ces associations.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Michel GROS.

